

Infos médicales au 1^{er} avril 2020

Maison de Santé

Il n'y a pas de secrétariat physiquement sur place (ne pas se déplacer pour prendre rendez-vous). Les rendez-vous se prennent par téléphone au numéro habituel 05.53.23.82.33, via la plate-forme qui les gère (il peut y avoir de l'attente).

Des règles de limitation de la présence des patients dans les salles d'attente (3 maximum) sont en vigueur (attendre à l'extérieur ou dans sa voiture pour les respecter).

Une télé-consultation pourra être mise en place pour les personnes devant rester chez elles (en particulier en cas de toux et fièvre) à l'initiative du médecin contacté via le numéro habituel.

Le cabinet médical fonctionne du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Dentistes

Suite aux mesures gouvernementales, « seules les urgences absolues (abcès ou rage de dents) doivent être prises en charge par le service des urgences » des cabinets de garde. Permanence des soins depuis le 19 mars : 4 praticiens pour la Dordogne, 2 sur le secteur Nord (Périgueux) et 2 sur le secteur Sud (Bergerac). Astreinte de 9h à 13h.

La régulation des appels des patients est réalisée par le Conseil Départemental de l'Ordre. N° d'appel dédié : 06.66.70.15.59

Pharmacie d'Eymet, Boulevard National

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30, le samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30

Taxis – ambulances

JSP Blanbleu 24h/24 taxis et ambulances. Accueil au téléphone uniquement, au 05 53 23 90 55, pour les besoins de déplacements médicaux ou autres déplacements autorisés. Chauffeurs habilités et véhicules régulièrement désinfectés.

Toutes ces informations sont susceptibles de modifications et sont valables pour la semaine en cours...

Infos coronavirus : 0800 130 000